



Bulletin
d'informations municipales



Janvier 2016 N°16

LE MOT DU MAIRE



2015 s'achève, une année marquée par des actes terroristes et barbares d'un autre temps contre notre pays, la liberté de la presse et notre jeunesse.

Que l'année 2016 permette de tourner la triste page de 2015 et de retrouver les chemins de la paix et du mieux vivre ensemble sans lesquels aucun développement n'est possible.

Que cette nouvelle année permette à notre commune de voir ses liens renforcés et sa qualité de vie confortée.

L'équipe municipale et moi-même allons poursuivre le travail entrepris afin d'apporter à Valence d'Albigeois et aux Valencinois les infrastructures et les services qu'ils sont en droit d'attendre et qu'ils méritent.

Bonne année à tous.

Christine DEYMIÉ

Madame le Maire

Et le Conseil Municipal

Vous souhaitent une bonne année 2016

Et vous invitent à la cérémonie des vœux

Le samedi 23 janvier à 11h

À la salle des fêtes



Horaires de Mairie

du Lundi au Vendredi : 8h-12h et 13h30 -17h30 et le Samedi : 8h-12h

Passeport biométrique sur rendez-vous.

7 Place du Coq 81340 Valence d'albigeois Tél : 05 63 53 41 00 Fax : 05.63.56.40.82

Courriel : mairievalence81@wanadoo.fr Site internet : www.valence-dalbigeois.fr

Le marché aux veaux



L'activité du marché aux veaux a encore progressé cette année : 4161 bêtes ont été présentées. Le chiffre d'affaire des transactions entre les éleveurs et les marchands a dépassé les 5,5 M€.

Des améliorations ont été apportées pour optimiser la sécurité tant des hommes que des animaux, un seul « accident de veau » a été déclaré à la satisfaction générale.

Poursuivant notre action dans ce sens, nous

étudions la possibilité d'investir dans de nouvelles structures d'accès aux logettes individuelles.

La commémoration du 10^{ème} anniversaire du marché dans sa configuration actuelle a été appréciée par tous, utilisateurs et élus, ce qui nous encourage à continuer d'œuvrer pour la promotion de cette activité.

Le calendrier 2016 reste à la disposition de chacun sur simple demande à la mairie.

Extinction de l'éclairage public



Grâce au Conseiller en Energie Partagé (CEP), mis en œuvre par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, la commune travaille sur des pistes d'économies d'énergie à réaliser sur son patrimoine. En 2013, le bilan énergétique de la commune fait état d'une consommation correspondant à une dépense de plus de 86 000 €. La part liée au poste éclairage public représente une dépense de plus de 17 000 €. Il

existe un gisement d'économie d'énergie important sur ce poste et le conseil municipal avec le CEP et le SDET travaille sur la mise en œuvre de certaines actions. S'il est nécessaire de changer certains candélabres pour une meilleure efficacité, il nous semble important d'engager également des actions de sobriété en réalisant notamment des coupures partielles de cet éclairage durant la nuit (minuit-6h par exemple). Plusieurs communes du Tarn ont d'ores et déjà franchi le pas car les économies financières réalisées sont importantes. Avant de rentrer dans la mise en œuvre de cette action, le conseil municipal souhaite recueillir vos remarques concernant cette coupure dans la nuit.

Aussi nous vous invitons à une réunion d'information animée par le Conseiller en Energie Partagé, le **mercredi 20 janvier à la Salle des Fêtes à 20h30**

Maison de services au public

Dans quelques semaines, le bureau de Poste de Valence d'Albigeois sera transformé en un véritable lieu d'accueil, d'information et d'orientation à destination des usagers des services publics. Un lieu où l'on pourra à la fois aller chercher son courrier et être accompagné dans la gestion de ses dossiers administratifs grâce aux agents et aux équipements numériques mis à la disposition des usagers. Les partenaires de cette Maison de services au public auront à leur disposition un espace fermé pour y tenir des permanences ou recevoir des rendez-vous. Les premiers opérateurs associés sont : la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) et le GRETA (Etablissement Public Local d'Enseignement)



Reprise de concessions funéraires

C'est par le biais des reprises de concessions que de nombreuses communes disposent encore de la place nécessaire pour inhumer aujourd'hui. Une concession perpétuelle peut être reprise si la sépulture est à l'état d'abandon ou lorsqu'elle est susceptible de mettre en péril la sécurité des personnes ou des tombes avoisinantes. Depuis le 30 novembre 2015, une liste des sépultures déclarées en état d'abandon est consultable à la Mairie et au Cimetière. Les familles concernées ont 3 ans pour remettre leur emplacement en bon état de propreté et de solidité. Fin 2018, par décision du Conseil Municipal, les concessions qui n'auront pas été remises en état seront matériellement reprises.



Les tombes sont identifiées par des étiquettes blanches (voir photo). Les personnes qui connaissent des familles dont une sépulture est concernée peuvent contacter la Mairie.

Travaux sur le réseau d'assainissement et station d'épuration



Des travaux de rénovation du réseau d'assainissement ont été réalisés rue de Fontcouverte, rue de la Combette et route de St Cirgue. D'autres sont programmés rue de la Peyrade Basse au 1^{er} trimestre 2016. Dans le même temps, les travaux de la nouvelle station d'épuration (filtres plantés de roseaux) ont commencé et devraient s'achever en milieu de cette année.

Coût de l'opération : travaux sur le réseau, 158 000€ et construction de la station, 678 000€, le tout subventionné à hauteur de 70% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil Départemental du Tarn.

Chantier jeunes

Pendant l'été 2015, les jeunes du club ados de Familles Rurales ont réalisé et rédigé des panneaux informatifs. Au lac de Ginestous vous pouvez découvrir l'historique de ce plan d'eau et différentes informations sur sa faune et sa flore. Aux entrées du village, des panneaux vous souhaitent la bienvenue dans notre commune.

Ce chantier a été subventionné par la Mairie.



Collège public Eustache de Beaumarchais



Jeudi 17 décembre 2015, Mr Carcenac, Président du Conseil Départemental, accompagné de Mme Bibal-Diogo et de Mr Malaterre, conseillers de notre canton, en présence de Mme Vincent, Directrice Académique de l'Education Nationale du Tarn, ont inauguré le nouveau restaurant scolaire, les salles de sciences et le plateau sportif. A cette occasion trois arbres ont été plantés par des élèves de sixième, à l'initiative de Mr Jourde, le Principal du Collège.

Autres informations

- Accueil régulier de stagiaires par la Mairie (étudiant, formation professionnelle).
- Ouverture d'un nouveau salon de coiffure « L'Art des ciseaux » dans la Grand'rue.
- Transfert de la SARL Candéo dans un bâtiment neuf (zone artisanale).
- Ouverture de l'étude notariale de Me Cambon place du Foirail.
- Installation d'un tailleur de pierre, Mr Nicolas Virazels, Avenue Pierre Souyris.
- Transfert du cabinet de kinésithérapie de Mr et Mme Kœune, rue Lucie Aubrac.
- Transfert du cabinet d'ostéopathie de Mme Gaudenzi, rue Henri matisse.

Rappel important

Dans notre village il y a suffisamment de zones accessibles au stationnement. Evitons les comportements qui portent atteinte à la sécurité des piétons où qui gênent la circulation. Les automobilistes ne doivent pas stationner sur les trottoirs ou sur les zébras jaunes. De plus, la limitation de vitesse doit être respectée dans le village (50 et 30 km/h).

Cet appel à la responsabilité de chacun est un dernier avertissement avant sanction.



ETAT CIVIL 2015

NAISSANCES (7)

Jade MEISTER, Léo FABRE, Daïmon SERBAN MEYER, Raphaël CORDURIES, Ayem BOUDOUKHA, Adrien LATREILLE, Clarisse MOLINIER

MARIAGES (1)

Francis CATUSSE et Emmanuelle PELLESCI

DECES (32)

Antonia CORDURIES née NONCLERCQ, Henriette VIDAL née GISCLARD, André LABIT, Albert FLEURY, Marthe VAYSSE née LACAN, Maria MALATERRE née BOUDOU, Raymonde FRANCES née GAU, Augusta LAUR née MASSOL, Roger FARAMOND, Yvette LALOI née SAUVIAT, Maria PAILHORIE née BONNET, Simone COUZINIE, Yves VIALA, Marguerite BOUSQUET née GAUBERT, Eliette CAMBOULIVES née AZAM, Marie-Louise RUDELLE née BOËR, Evelyne MOULIN née PEJOUT, Denise RAVAILLE née LABIT, Fernand BRUEL, Georgette BOUSQUET née REYNES, Georgette VERONISI née BENEZETH, Abdon POMIE, André CLOSCARD, Yvette ROBERT née ROBERT, Gustave MARTY, Robert FABRE, Angély VIRAZELS, Marcelle ALIBERT, Janine SKERL née BESSON, Marcel BELLIERES, Simone BATKOWSKI née CATHALA, Jean LECLERCQ,